

LA CONFRÉRIE DES JEUNES HOMMES ROUMAINS DE L'ANCIENNE DACIE

L'intérêt pour les sociétés de garçons ou pour des personnes mariées, sur le territoire de la Roumanie, s'est déclanché il y a plus d'un siècle¹. Des études à ce sujet paraissent encore de nos jours, car le phénomène existe toujours, mais bien appauvri². En général ces recherches s'appliquent en même temps à d'autres organisations de type archaïque, comme les frères de sang ("frații de cruce"), les confréries para-militaires et les danses rituelles³. Nous présentons ici uniquement les confréries de garçons (Burschenbünde) du solstice d'hiver (24 décembre-7 janvier) entièrement greffées sur les fêtes de Noël et de la Nouvelle Année. Les documents viennent surtout de Transylvanie, de Banat et d'Olténie. Le reste de la Roumanie — Munténie, Moldavie et Dobroudja — ne connaît plus la véritable confrérie; pourtant des sociétés de jeunes hommes moins consolidées et hiérarchisées, avec la même fonction, à la même date s'y trouvent toujours.

Abbreviations: REF = Revista de Etnografie și Folclor, București, 1956; AMET = Anuarul Muzeului de Etnografie al Transilvaniei, Cluj, 1959; AAF = Anuarul Arhivei de Folclor, Cluj, 1932-1947.

N.B. — Les ouvrages dont on ne cite pas la ville sont parus à Bucarest.

¹ D. TACIT, Datinile Românilor de Crăciun, *Act. Soc. Transilvania*, V-VI, 1969, p. 59-62; indications sur des confréries de garçons on trouve déjà chez D. CANTEMIR, *Descriptio Moldaviae*, édité par G. Adamescu, 1941, p. 168, mais écrit en 1715.

² Voir OVIDIU BÎRLEA, Colindatul în Transilvania, AMET, 1969, p. 246-304, Constantin Mohanu, Obiceiul colindatului în Tara Loviștei, REF, 1970, pp. 217-230, 291-304, MARIANA KAHANE, Obiceiul colindatului în satele Lupșa de sus (Strehaia-Olténia) și Bărbătești (Horezu-Argeș), REF, 1964, p. 371-385, E. MOLDOVEANU-NESTOR, Date inedite privind practicile folclorice tradiționale de Anul Nou în zona Buzău, REF 1971, p. 307-325.

³ Il s'agit des sociétés archaïques para-militaires: *Arcașii*, les tireurs à l'arc, de Moldavie de Nord, de *Junii*, les jeunes, de pays de Bârsa (Brașov), voir ION MUȘLEA, Cercetări etnografice și de folclor, vol. 2, 1972, p. 37-139, pour la fraternité de sang, notre étude: Le Folklore Roumain de Printemps, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris, 1957 (ronéotée), p. 183-195, sur la parenté, également notre essai à paraître: "Parentarea și vechimea Mioriței" in *Destin*, 26-27, Madrid.

Une description datant de 1869 concerne un village du Pays d'Olt (Țara Oltului, au sud de la Transylvanie, qui est une région archaïque); voici l'essentiel de cet article:

"Quand le carême d'avant Noël commence, les jeunes hommes se ressemblent et élisent un comité dirigeant: le *chef*, deux adjoints, deux surveillants et quatre conseillers (...). Ce rassemblement de jeunes est nommé *toană*, mot qui s'emploie à cette occasion seulement". Le chef est le personnage fondamental de la *toană*: il prend les décisions, juge les membres de la confrérie (amende, punition physique, élimination temporaire); les jeunes filles ne participent pas à la fondation de la société, ni au rite de *colindat* (le spectacle réalisé par la bande de garçons dans les maisons du village), mais à toutes les autres manifestations, surtout celles qui ont lieu dans la maison temporaire de la confrérie, en acceptant les décisions du chef et ses jugements. Le chef, une fois choisi, doit trouver dans le village une *maison libre*, qui sera occupée par la confrérie jour et nuit jusqu'à sa dissolution. "A la veille de Noël, les jeunes s'accordent pour rester ensemble pendant une semaine; ils mangent, boivent, chantent et jouent entre eux". "Entre eux", c'est-à-dire entre jeunes hommes et jeunes filles. Les gens mariés ne sont jamais acceptés dans la *toană*; à peine le sont-ils pour certaines manifestations le jour de clôture et, dans ce cas, mariés pendant les mois qui précèdent le carême. Un autre acte important du chef est de désigner l'un de ses coéquipiers sous le nom de *turcaș*, c'est-à-dire celui qui va jouer le masque *turca*, qui "apparaît exactement comme un *cerf* ou une *biche*". Le plus souvent ce masque n'a d'autre nom que celui de *cerb* ou *cerbut* (cerf) et de *capra* (chèvre); il est construit avec soin par les garçons et orné d'après la tradition par les jeunes filles. Ce masque de cerf "est l'objet autour duquel tourne toute la fête" remarque D. Tacit, l'auteur de cet article. Cet observateur nous dit encore, que dans les grands villages de ce pays d'Olt, il y a deux *toane*, partagées selon l'âge: l'une formée par les garçons au dessous de 21 ans, l'autre par ceux qui sont plus âgés et non mariés. Du premier jour de Noël jusqu' au l'janvier, la confrérie va dans toutes les familles du village pour dire les *voeux*, chanter des *colinde* (noëls), faire jouer le masque de cerf et danser; toute l'équipe au complet, joue les danses traditionnelles (surtout s'il y a des jeunes filles dans la maison). Le masque est défait avec tristesse vers le 1er. janvier et la bande se disperse ⁴. Ici se termine le document de 1869.

⁴ TACIT, op. cit., p. 59 sq.; quant au mot *turca* il renvoie au slave tur, taureau, il s'est superposé sur le rite local, car celui-ci concerne un masque de cerf, jamais de taureau. Voir aussi V. ADĂSCĂLITĂI, Jocul cerbului în Moldova, REF, 1968, p. 421-438.

I

Reprenons maintenant les faits de base et décrivons-les en fonction de toute la documentation que nous possédons aujourd'hui. L'élection du chef et de la confrérie a lieu un jour ou plutôt un soir entre le commencement du carême et le dimanche qui précède la Noël⁵; la date la plus citée est cependant la St. Nicolas, le 6 décembre⁶. La façon dont la *toana*, ou *ceata*, ou *berea*⁷ sont créées est variable d'un village à l'autre et même d'une génération à l'autre mais en ses détails seulement. Ce qui est décisif pour entrer dans la confrérie c'est d'une part l'âge *jeune*: entre 14 et 21 années et d'autre part, l'état de *célibataire*. Tous ceux qui viennent à l'élection — ils sont libres de participer ou non⁸ — feront partie de la confrérie et celle-ci aura la haute main sur la vie du village pendant les fêtes. Parfois il s'agit d'un nombre limité de garçons, 12 par exemple, mais ce fait est rare⁹. Les garçons, dont la dénomination générale est *juniu* (les jeunes), participants, forment la confrérie même, qui se constitue par le choix du chef, nommé *jude*, *vătaf*, *primar* etc. et par celui du rest de la hiérarchie. Mais l'identité de la confrérie est représentée par le chef qui incarne la conscience, la volonté, le savoir-faire et le goût artistique de tous. Ensuite on choisit le(s) adjoint(s), tandis que le troisième échelon de la hiérarchie est constitué par 2, 4 ou 6 exécutants. Le *stegar*, porte-drapeau, occupe une position à part dans les villages où on le trouve.

II

L'élection même peut se faire par vote nominal¹⁰, par vote secret¹¹, par acclamation, par tirage au sort; mais l'élection du *jude* par lui-même peut se présenter également, ce qui implique une force magique, sacrée de sa part objectivement reconnue. Enfin, il y a encore l'élection "par l'essai des partisans": ceux qui sont pour un *june* (garçon), le prennent et le sou-

⁵ G. TULBURE, Strânsul feciorilor de Crăciun, *Transilvania*, 36, 1905, p. 8.

⁶ TRAIAN GHERMAN, Tovărășiile de Crăciun ale feciorilor Români din Ardeal, *AAF*, V, 1939, p. 59, G. FOCȘA, Le village roumain pendant les fêtes religieuses d'hiver, *Zalmoxis*, 3, 1940-41, p. 72, TRAIAN HERSENI, Ceata feciorilor din Drăguș, *Sociologie Românească*, 1, 1936, p. 2.

⁷ "Ceata", vsl. četa, "berea" du verbe *bea*, boire, ou même de "bière", roum. bere; pour *toană*, voir plus bas, la note 43.

⁸ TULBURE, op. cit., p. 8.

⁹ Voir ELENA NICULIȚĂ VORONCA, Studii în folklor, 1908, p. 27, HERSENI, op. cit., p. 5.

¹⁰ TULBURE, 1. cit.

¹¹ EM. BALACI, A. BUCȘAN, Folclor coreografic din Sibiel, *REF*, 1, 1956, p. 216-217, A. BUCȘAN, Specificul dansului popular românesc, 1971, p. 112-113.

lèvent de force pour lui faire toucher le plafond de la chambre de sa tête, tandis que les opposants le tirent vers le bas. Ils font cet "exercice" jusqu'à ce que l'un des groupes de partisans se soit montré le plus fort ou qu'un chef acceptable ait été trouvé, du fait qu'il a réussi à toucher la poutre. Très rarement, et dans des situations particulières, c'est le maire ou le prêtre qui désignent le chef ¹². Presque toujours, l'élu est soulevé trois fois au cri de "qu'il vive" et c'est à cause de cela que dans certains villages l'élection s'appelle aussi "ridicare de vâtaf" (soulèvement de chef).

Ainsi, le chef doit être un *june* exemplaire ¹³, aimé et redouté par tout le village: il doit être danseur, car il ouvre toutes les danses et son comportement en est décisif; chanter, car il donne le ton pour chanter; connaisseur du répertoire entier des *colinde* et des traditions qui s'y rattachent; il prononce les vœux et les discours dans toutes les occasions prévues ou imprévues; juste, car il remplira la fonction de *juge* de la jeunesse pendant toute l'année; enfin, il doit bien présenter. Dans les manifestations, entouré de ses lieutenants, il est toujours en tête, suivi de la confrérie en bon ordre. On veut aussi qu'il soit le plus fort, que ses parents soient en vie et sa famille riche en enfants, etc. Il est responsable de tout ce qui se passe à l'intérieur de la société (questions d'ordre, d'argent, de nourriture, de moralité) et de ses relations avec les familles, le village, les autorités officielles (maire, police) ¹⁴.

L'élection des deux autres échelons est plus simple. Parfois on propose trois noms pour le poste de *jude*; l'un étant choisi, les deux autres seront élus pour les places suivantes ¹⁵. Si le rôle du chef est parfaitement connu,

¹² ION CHELCEA, Organizarea tradițională a tineretului în viața satelor noastre, *Revista Fundațiilor Regale*, 1942, p. 356-357, cet auteur connaît un statut de confrérie de 1864.

¹³ *Jun* jeune homme, Bursche; voici les noms les plus connus pour le chef: *vataf* (cومان, vataha, troupe, bande), *jude* (lat. iudex; ce mot, avec le sens militaire et de juge, a été remplacé dans l'administration locale par celui de *cneaz*, d'origine slave, entré en us sûrement après le XIe siècle, cf. P. P. PANAITESCU, Introducere în istoria culturii românești, 1969, p. 178-181), *primicer* (lat. primicerius), *primar* (maire), *birău* (hong. biró, maire), *armașul mare*, *voivod*. Crai-nou, etc.

¹⁴ Il y a un lien subtil entre le *jude* et le portrait mythique du "heros" roumain, CHELCEA, *op. cit.*, p. 354.

¹⁵ Quelques noms des fonctions de 2^e rang: *vătaful-mic* (le petit vataf), *vornic* (haut dignitaire à la cour de Moldavie au Moyen Age), *pârgar* (al. Bürger), *bucătar* (cuisinier), *camaraș* (économe), etc; pour le 3^e rang: *pârgarul-mic*, *cinerii* (du mot cină = diner), *judele-mic*, *casier* (caissier), *căprarul*, *iapa*, *goaga* (porteurs de dons pour la judie), *zaraf* (tc. sarraf = banquier), *felderaș* (al. Viertel, saxon, fyrdel), etc. Rappelons que l'influence de l'administration officielle est générale partout ou il y a des confréries, voici un exemple: RENÉ PHILIPPE, Inongo, les classes d'âge dans le région de la Lwafa (Tshuapa), Tervuren, Belgique, 1965: les noms de "gouverneur", de "commissaire, de "comptable", etc. de l'administration se retrouvent dans la hiérarchie de la confrérie locale.

les deux autres fonctions sont moins cristallisées, les droits et les devoirs se déplaçant facilement d'un échelon à l'autre. En général, le deuxième échelon a le remplaçant du chef en cas de besoin et s'occupe du bien-être de la société, tandis que le troisième échelon, le plus nombreux, s'occupe de tout d'après les ordres du chef. A ce dernier rang appartiennent les crieurs-inviteurs, *chemători*, qui ont la délicate fonction d'aller dans toutes les familles où se trouvent des jeunes filles pour demander aux parents de permettre aux filles de participer à la vie de la confrérie. Souvent un des *chemători* est le porte-drapeau, ce dernier étant l'insigne du caractère officiel de leur mission. Du fait qu'ils viennent de la part de la confrérie. C'est par ce biais que les filles de plus de 12 ans entrent dans la société de garçons pour atteindre au rang de jeunes filles (à partir de la première danse faite dans la *judia*, la maison de la confrérie). Les garçons atteignent la condition de "jeunes hommes" également par la confrérie, mais ils y viennent d'eux mêmes. Une autre fonction propre à cet échelon est celle de "cabaretier" (*cepurar*); celui-ci s'occupe du vin, de l'alcool, consommé en quantité (d'où un autre nom de la *toană*, celui de *bere*, < bibere, société pour boire).

Dès que l'élection est terminée, le *jude* commence par donner des missions à ses subordonnés; ainsi il nomme un garçon qui aura à transporter les dons en nature obtenus dans le village jusqu'à la maison des jeunes et qu'on appelle l' *iapa* (la jument) ou *goaga*, puis le porte-drapeau, etc.

Dans certaines villages de Hunedoara (Transylvanie de sud-ouest), la confrérie se fait par le choix du joueur du masque de cerf, dont le nom est aujourd'hui de *turcaș*, qui constitue la hiérarchie entière¹⁶. Curieusement, au nord de ces villages, la confrérie a le *jude* et les autres échelons, mais elle n'a pas de masque de cerf (tandis que la société a le nom de *dobă*, les participants *dubași*, car la *dobă* est le tambour qui a la fonction d'instrument musical de la confrérie)¹⁷. La société de Hunedoara s'appelle *călușerie*, nom emprunté à la confrérie de même nom qui a lieu au printemps, à l'équinoxe et se manifeste par la danse¹⁸.

¹⁶ TIBOLT SCHMIDT, Turca în comitatul Hunedoarei, *Transilvania*, 41, 1910, p. 139; l'auteur cite un document qui parle du rite du masque du cerf en 1783, comme appartenant à une confrérie bien connue, p. 138.

¹⁷ SABIN DRĂGOI, 20 de colinde din com. Zam - Hunedoara, REF, 1957, 2, recherche faite en 1924.

¹⁸ Cf. notre "Le folklore Roumain de Printemps", op. cit., p. 235-238.

III

La *toană* fonctionne depuis le moment de sa fondation jusqu'après les fêtes, le plus souvent jusqu'au 7 ou 8 janvier, puis elle se dissout; seul reste le chef, en sa qualité de "juge", jusqu'aux élections suivantes, un autre chef étant alors choisi. Une fois la confrérie fondée, la première mission du chef est de trouver sa maison, appelée *judia*, *casa junilor* ou *casa feciorilor*²⁰. En général, quelqu'un du village cède sa maison à la confrérie pour deux semaines. Souvent, la même maison sert de *judie* de nombreuses années, ce que la confrérie apprécie particulièrement. A partir du 24 ou de 25 décembre, et jusqu'à sa dissolution, la confrérie vit ici jour et nuit²¹. Ses biens restent toujours là et les départs toujours en formation, ont lieu à partir d'ici, chaque nuit, la rentrée se faisant dans le même ordre. Ceci rappelle les organisations para-militaires citées plus haut, mais aussi la vie purement militaire des siècles derniers, bien connue dans les régions de la frontière de la Transylvanie. Les jeunes filles apportent à la *judia* une "dîme" sous forme de nourriture et de boisson, surtout pour le "grand dîner" qui a lieu l'un des trois soirs des trois jours qui constituent le Noël. Mais tous les dîners se terminent par des danses traditionnelles pour les garçons et mixtes, qui provoquent et consolident une vie érotique, sans contact sexuel toutefois. Il a du reste des villages où les filles dorment elles aussi à la *casa junilor* pendant les 10-14 jours²². Ici, garçons et filles confectionnent le drapeau de la confrérie, maintiennent en bon état le masque et le costume du danseur à masque et s'occupent de tout le côté technico-social de leur nouvelle vie en commun. Un autre des actes importants qui ont lieu à la *judia*, et qui donne à celle-ci son nom même, c'est le jugement que le chef doit porter — rarement d'ailleurs — en cas de disputes ou de conflits graves entre les membres de l'équipe, y compris les filles. Nous pensons que le rôle de la maison-*judie* a dû être très important avant que la légis-

¹⁹ D'autres noms de la confrérie, à part *toană*, *ceata*, *berea*: *doaba*, v. note 17, *strânsul junilor*, le rassemblement des jeunes, *preuca* (v. MOHANU, op. cit., p. 221-222); confréries spécialisées: *lăturenii* (du mot *lature*, côté, AL. VICIU, Colinde din Ardeal, 1914, p. 10), *iordănitarii* (du fleuve Jourdain), *vălăretul*. *Iordănitarii* annoncent la fête des Rois dans les maisons, tandis que *vălăretul* a lieu à Pâques.

²⁰ *Judia* vient de *jude*, *casa junilor* ou *casa feciorilor*, la maison des jeunes hommes (ou la présence des jeunes filles est générale après l'invitation des *chemători*).

²¹ Pourtant, de nos jours ce n'est plus un règle, car dans certains villages on dort chez soi, voir TULBURE, p. 8, HERSENI, p. 14.

²² RICHARD WOLFRAM, *Altersklassen und Männerbünde in Rumänien*, *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 1934, p. 113, "ohne erotischen Beziehungen".

lation de l'État ne prenne place dans chaque village, donc avant le XIXe siècle, ce qui ressort encore de la terminologie fondamentale de la vie communautaire de la *toana*: jude-judie, primicer, june, etc.²³

IV

A part les manifestations internes qui ont lieu dans la *judia*, dans les familles du village (toujours le soir) sur l'invitation, manifestations auxquelles les jeunes filles participent à part égale, la confrérie possède son activité publique et sacrée fondamentale, que se traduit par la cérémonie du *colindat*; celle-ci consiste à aller dans toutes les maisons du village afin d'annoncer Noël et la Nouvelle Année. C'est un véritable spectacle qui dure une demi-heure, selon un mode connu d'avance, mais sa réalisation est variable. Après que les vouex ont été présentés par le chef, à la fenêtre, à l'entrée ou dans la maison même, les garçons partagés en deux groupes récitent et chantent la *colindă*, en l'honneur de quelqu'un de la famille, fille, garçon; cette chanson a été jugée par les musicologues, dont B. Bartók²⁴, comme étant très archaïque²⁵. Eusuite a lieu la danse folle du garçon-cerf dite par un jouer à la flûte ou un violoniste, danse qui amuse, mais mystérieusement, et fait trembler tous les participants de tous les âges. Les *colinde* (cf. *calendae*), appartiennent à une quinzaine de thèmes bien cristallisés, comme s'il s'agissait des corporations: pour garçon, jeune-filles, jeune homme, marié, veuve, chasseur, pâtre, prêtre, pêcheur etc. Par exemple, *colinda de june*, Noël pour jeune homme, parle de l'entrée d'un garçon ("cocon") dans la confrérie, d'un cheval de course en compétition avec un faucon, ou de la chasse heureuse mais combien dangcreuse d'un aurochs, d'un cerf, d'un lion, d'un dauphin de la mer Noire faite par un brave jeune homme; le Noël pour une jeune fille, a comme sujet une conversation amicale de celle-ci avec les mêmes animaux (le lion en moins), en les prévenant que de leur chair sera fait le grand festin de sa noce, de leurs os sera bâtie la maison des fiancés et badigeonnée de leur sang, etc. (ceux-ci nous ramènent à des traditions de chasse, donc très archaïques). Dans ces textes chantés apparaissent les vertus exceptionnelles de ces animaux

²³ Cf. notre livre "Die Rumänischen Volkskultur und ihre Mythologie, Totenklage - Burschenbünde und Weihnachtslieder - Hirtenphänomen und Heldenlieder", § 16-§ 22 Otto Harrasovitz Verlag, Wiesbaden, 1974.

²⁴ BÉLA BARTÓK, *Scieri mărunte despre muzica populară românească*, 1937, p. 15.

²⁵ GEORGE BREAZUL, *Patrium Carmen*, Craiova, 1941 et surtout: *Studii de folklor muzical, Cercetări Folklorice*, 1, 1947, p. 10-20; voir aussi CURT SACHS, *Prolégomènes à une préhistoire musicale de l'Europe, Revue de Musicologie*, 1936, p. 22-26.

sauvages en conflit compétitif avec celles du jeune chasseur (aucun lien avec les bestiaires); réussir un exploit, c'est mériter ensuite une fiancée. Ces *colinde* sont connues sur tout le territoire de la Roumanie, ce qui peut être un indice de ce que la confrérie était autrefois générale, à côté d'autres preuves concernant l'existence de la confrérie même²⁶.

Après le chant de la *colindă* et la danse animalière du jeune homme-cerf, vient le troisième moment, la danse de toute la confrérie, par laquelle la cérémonie se charge le plus d'une force magique attendue, génératrice de santé, de richesse, de puissance, afin que la Nouvelle Année (= la Naisance de monde), s'ouvre sous les meilleurs augures. La *toană* danse une ou — s'il y a une jeune fille dans la maison — plusieurs danses traditionnelles, selon un rythme rapide et avec des cris joyeux. A la fin, le chef de la famille, ému et honoré, remercie le *jude*, pendant qu'il remet ses dons (des pièces d'argents, de grosses gimblettes, de la viande fumée, etc.) au trésorier et à la *goaga*.

Le deuxième jour de Noël ou le 1^{er} Janvier, à l'aube, a lieu le rite nommé *dzeuritul* ou *zăuritul* (de *dziori*, *ziori*, aurore): tout comme pour le *colindat*, la confrérie passe d'une cour à l'autre avec les deux ménétriers et le *jude* présente ses vœux pendant que l'on joue une mélodie nostalgique. Ceci est toutefois de courte durée, le spectacle ayant lieu dans la cour, sous la fenêtre.

V

Dans le département de Hunedoara, le 1^{er} Janvier, avant midi, la société de garçons apparaît pour la dernière fois: à un croisement de rues, le garçon-cerf joue encore une fois sa danse, mais plus faiblement que d'habitude, "à cause de sa tristesse" comme on l'affirme. A la fin de cette danse mi-animale, mi-humaine, l'homme-masque est "abattu" par un membre de la société, qui tire un coup de fusil en l'air et le garçon tombe dans la neige. A ce moment arrivent deux jeunes hommes masqués, l'un jouant le rôle d'un prêtre, l'autre de sa femme, qui font semblant de procéder à un enterrement religieux, scène qu'on s'efforce de rendre comique (souvent le comique est irrésistible). Ensuite le garçon sort de son costume et celui-ci avec le masque sont mis sur une échelle (avec précautions, comme si l'on avait peur) et transportés à la maison des jeunes, où le cerf est accroché la tête en bas. On prend le dernier déjeuner communautaire, mais la place occupée par le garçon-cerf reste vide, puisque le protagoniste est

²⁶ Dans l'ouvrage cité à la note 23 nous étudions les *colinde* en détail, § 23-§ 54.

mort. Enfin, on fait les comptes, car il ne doit rien rester, tout doit être consommé, argent et nourriture, et chacun rentre chez soi²⁷.

Pourtant, la dispersion de la confrérie a lieu le plus souvent le 7 janvier, jour de la Saint-Jean-Baptiste (d'après le calendrier orthodoxe, général chez les Roumains), après avoir joué les danses habituelles sur les places du villages et, une dernière fois, à la *judia*. A cette occasion on accepte parfois dans la ronde les jeunes mariés des deux sexes de l'année. Puis on défait le masque, le drapeau, les jeunes filles — qui sont présentes —, payent dans certains villages la "taxe de jeu" au caissier. Lorsque le *vataf* a payé les ménétriers (quand ceux-ci n'appartiennent pas à la confrérie même), tout le monde se disperse; seul reste en foction le *jude*²⁸.

VI

D'un façon plus schématique, la confrérie apparaît de nouveau au printemps à deux occasions: pendant la semaine qui précède le carême de Pâques, surtout le samedi et le dimanche soir, quand on fait le "jugement" public de la société villageoise ("uralia")²⁹ et on laisse courir sur une colline, vers le bas, les *roues de feu*, ensuite le dimanche de Pâques ou le dimanche suivant. A cette dernière occasion a lieu le rite du *vergelat* (de "varga", lat. virga), quand le *jude* juge et punit certains garçons qui ont eu une mauvaise conduite pendant le carême;³⁰ la peine est physique, et c'est une baguette de noisetier qui est utilisée par deux garçons désignés à cette fin par le *jude* pour fesser les coupables au milieu de la confrérie³¹. La soumission est de rigueur.

Dans les sociétés de jeunes du Banat et d'Olténie, on trouve dans la main du chef un bâton toujours en noisetier, spécialement orné d'une ser-

²⁷ T. SCHMIDT op. cit., p. 140-141.

²⁸ TULBURE, p. 13, V. G. BORGovanu, Material pentru monografia comunei Ilva-Mare, *Transilvania*, 41, 1910, p. 23, par contre, "à Drăguș, l'organisation des jeunes hommes dure pendant toute l'année", HERSENI, p. 14.

²⁹ V. notre "Le Folklore Roumain de Printemps", op. cit., p. 211 sq. et G. MANOLESCU, Strigarea peste sat, *Folclor Literar*, Timișoara, 1967, p. 111-150.

³⁰ Le *vergelat* est nommé également le *briecat*, cf. al. Pritsche, bâton; la confrérie, la Bruderschaft, a été introduite chez les Saxons de Transylvanie par l'Eglise, CHELCEA, op. cit., p. 342. La verge de noisetier qui est la "virgella" de ce rite, a un rôle multiple chez les Roumains, notamment en liaison avec la foudre et le serpent: B. P. HASDEU, Etymologicum Magnum Romaniae, I, éd. 1972, p. 653-654; voir aussi, N. DRAGANU, Cuvinte și obiceiuri, AAF, 2, 1933, p. 2 sq. G. MANOLESCU, op. cit., en apporte un riche matériel.

³¹ A. D. CULEA, Datini și muncă, 1944, 1, p. 159-160, N. DRAGĂNU, op. cit.

pentine³², ayant un rôle magique net: dans la maison, le *jude* frappe trois fois la poutre avec le bâton pendant qu'il prononce les voeux, ceci ayant le sens de "qu'il en soit ainsi" et, de même, il tourne les charbons vivants du feu, ce qui doit apporter force et richesse³³. On note une forte trace de *toana* dans les organisations d'enfants qui se forment à la même occasion; leur hiérarchie est entièrement imitée, mais le nombre d'enfants peut dépasser cinquante³⁴. Tous les enfants qui ont un rang dans l'organisation possèdent ce même bâton qui a le même rôle. Ces enfants s'appellent pendant les Fêtes *pitărei* ou *colindători*³⁵.

Dans le nord-est de la Transylvanie (dép. Năsăud), la confrérie s'est développée d'une façon intéressante, car elle s'est doublée dans son fonctionnement. Il s'agit de la coutume des jeunes hommes d'aller en tant que *lătureni*, invités, dans les villages voisins pendant la même période de 12 jours (Noël-la Fête des Rois). Les jeunes hommes de deux villages, représentant les confréries locales, font un "hospitium", une sorte de contrat d'hospitalité pour ces 12 jours. Dans le cas où le village a deux sociétés de garçons, l'une peut se faire en "lătureni". Dans cette situation, celle-ci, d'après un règlement local très détaillé, passera les fêtes dans le village voisin, en échange de l'équipe de *lătureni*, cette dernière ayant le même traitement³⁶.

D'autres coutumes en liaison avec la confrérie, qui ont lieu pendant ces fêtes, sont: *plugușorul* (la petite charrue), *vărdarul* (de fleuve Jourdain), *încurarea cailor*, les courses de chevaux³⁷.

VII

La racine de la *toană*, qui est le mythe du renouvellement du monde, par lequel la société se renouvelle également, ressortit aussi des croyances magiques dévoilées par son compartement. La sacralité du *jude* concerne toute l'équipe et par celle-ci tout le village, le cérémonial que nous avons

³² Ce bâton renvoie à des colonnes en serpentine qui ornent et soutiennent les balcons des maisons villageoises roumaines, G. FOCȘA, *Elemente decorative în arhitectura populară a Jiului de sus*, *Studii și Cercetări de Istoria Artei*, 1954, 3-4, p. 24, et fig. 4.

³³ CHELCEA, p. 356.

³⁴ SIMION MANGIUCA. *Colinda*, dans *Călendariu pe anul 1882*, Brașov, 1881, p. 9-10, LUCIAN COSTIN, *Mărgăritarele Banatului*, Timișoara, 1925, p. 90-91, M. KAHANE, op. cit., p. 425 (équipes d'enfants jusqu'à 150!).

³⁵ Voir notre "Die rumänische Volkskultur...", op. cit., § 15.

³⁶ AL. VICIU, op. cit., p. 10 sq.

³⁷ Voir nos études: "Le Folklore Roumain...", op. cit., p. 148, 187, 196 sq. et "Die Feiertage des Sommers und Herbstes in Rumänien", *Zeitschrift für Balkanologie*, VI, 1968, p. 33.

décrit sommairement touche les gens en profondeur, car ils croient qu'une nouvelle "áion", ère, s'ouvre par l'ensemble du rite. D'autre part, cette période du solstice d'hiver allant de 10 à 14 jours, coïncide avec les 12 jours des Indo-Européens pendant lesquels le temps est "mêlé" et la Nouvelle Année se fait, ce qui est vrai aussi pour l'équinoxe³⁸. Il y a une correspondance entre ces fêtes et les Lupercalia, les Anthestéries, avec les poursuites de chasse rituelle, les courses de chevaux, etc. Dans la *toană* carpatique, le rôle initiatique de passage, d'accomplissement, est saisissable, car les deux sexes atteignent une nouvelle condition sociale, qui est une prise de conscience nouvelle avant le mariage.

Les confréries de garçons, d'après la description sommaire que nous avons fait, révèle leur particularité carpatique et roumaine. Dans le cadre d'une anthropologie sociale et culturelle, la *toană*, par la *hiérarchie* et le rôle magique du *chef*, par la *maison* qui leur appartient et où les jeunes vivent les 10-14 jours, par le rôle de *juge* du chef et l'ensemble *initiatic* (jeu de masque, danses, colinde de chasse), par l'apparition dans un moment du calendrier comme le solstice d'hiver, implique des racines qui descendent jusqu'au niveau ethnographique archaïque. Dans le contexte ethnographique roumain, ces racines nous renvoient aux ancêtres des Roumains, qui habitaient exactement le même pays carpatodanubiano-pontique, c'est-à-dire les Daco-Gètes.

A ce niveau archaïque, J. Przyluski et d'autres savants, mettent en évidence la confrérie de jeunes hommes "loups-garous" de la zone eurasiatique³⁹. M. Eliade a repris le problème en l'appliquant aux Daces seulement. Ceux-ci, nommés aussi *dáoi*, tirent donc leur nom des *loups*⁴⁰ pour conclure que (en parlant de Bersekr, Männerbünde, loups-garous, etc.), "si l'essentiel de ce complexe religieux semble bien indo-européen, une solidarité plus accentuée se laisse déceler entre les Iraniens, les Thraces et les Germains"⁴¹. Chez les Daces, à part leur nom de loup, il y avait l'étendard: une tête de loup dont le corps était de dragon; la poésie orale épique des Rou-

³⁸ Cf. G. DUMÉZIL, *Le problème des Centaures*, Paris, 1929, p. 5, G. WIDENGRÉN, *Les Religions de l'Iran*, Paris, 1968, p. 58-66, 164.

³⁹ JEAN PRZYLUSKI, *Les confréries de loups-garous dans les sociétés indo-européennes*, *Revue d'Histoire des Religions*, 1940, p. 128-145, S. WIKANDER, *Der arische Männerbund*, Lund, 1938; voir aussi: ROBERT LOWIE, *Traité de sociologie primitive*, Paris, 1969, p. 279 sq., sur l'initiation; M. ELIADE, *L'initiation et le monde moderne*, dans le vol. "Initiation", Leiden, 1965.

⁴⁰ MIRCEA ELIADE, *De Zalmoxis à Gengis-Khan*, Paris, 1970, p. 13 sq.

⁴¹ Idem, p. 23: cf. H. GRÉGOIRE, *La religion de Maximin Daia. Byzantion*, 8, 1933, p. 49-65.

mains a gardé le *furor heroicus* qui se trouve chez le héros *Copil-Roman*⁴², tandis que le nom de *toană* nous renvoie au même *furor*⁴³.

Les voisins des Roumains, Slaves, Hongrois, ne possèdent pas de confrérie à ce niveau archaïque; les Hongrois comme les Allemands (de Transylvanie), ont reçu à travers l'Eglise l'idée d'une sorte de société de jeunes et de plus âgés, mais celle-ci n'a pas de fondement ethnique⁴⁴. Une étude détaillée de la confrérie des garçons roumaine peut faire découvrir les couches historiques qui l'ont influencée, influences militaires du Moyen Age, surtout, mais les éléments et leur solidarité dans un ensemble cohérent: le chef, la maison des garçons, le masque-cerf, la date calendrier, le cérémonial qui garde encore les traces d'une initiation, la vie communautaire, deviennent plus claires si on les rapprochent de la société de type archaïque analogue⁴⁵. Or cela ne doit pas surprendre, car le Sud-Est européen au substrat thrace et même préindo-européen a fait ses preuves⁴⁶. D'après le stade actuel des recherches, la confrérie de garçons nous conduit à une origine locale, carpatique, qui ne peut être que thrace et daco-gète; or les Roumains sont les continuateurs directs, et sur le même territoire, des Daces.

Comme on le sait, l'interpénétration des croyances, rites, mélodies, motifs épiques et lyriques, etc., dans les cultures populaires est générale et dynamique, sans pour autant appauvrir les diverses genres et effacer les différences; au contraire, ils en gagne en fraîcheur et se consolident mieux. Dans ce cadre, la confrérie des jeunes est d'abord une source, un model,

⁴² O. BUHOCIU, Survivances mythiques indo-européennes et relations épiques byzantines dans un chant populaire roumain, *Die Kultur Südosteuropas*, 6. Band, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1964, p. 1-17.

⁴³ Cf. "a fi cu toane", être coléreux, "când îmi vin toanele", quand la fureur me gagne, "vânt cu toane", vent capricieux; les dictionnaires ne donnent pas l'étymologie su mot *toană* avec ce sens sauf *Seriban*, *Dictionarul*, tandis que *toană-toancă*, tournant, tourbillon, serait un dérivé slave: IORGU JORDAN, *Toponimia românească*, 196, p. 533.

⁴⁴ CHELCEA, p. 356, pour les Allemands: R. WOLFRAM, *Schwerttanz und Männerbund*, Kassel, 1936, pour la Suisse: R. CHRISTINGER et W. BORGEAUD, *Mythologie de la Suisse ancienne*, Genève, 1963, p. 13-24.

⁴⁵ Cf. H. JEANMAIRE, *Couroi et Courètes*, essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'antiquité hellénique, Lille, 1939, M. ELIADE, *Naissance mystiques*, Paris, 1959, p. 251-256.

⁴⁶ Cf. V. PÁRVAN, *Dacia*, 1967, p. 83-101, CHRISTO DANOV, *Alttrakien*, Berlin, 1973. Dans notre essai de la note 3, avons utilisé, la parenté pour découvrir le 'statut civil' des pâtres du chant Miorița (l'agnelle) et nous avons constaté qu'il s'agit d'une filiation matrilineaire, confirmée par le droit roumain ancien (voir G. FOTINO, *Pagini din istoria dreptului românesc*, 1972, p. 56-72 et 96 sq.), qui nous renvoie obligatoirement aux Daco-Gètes, et par les types de parenté chez certains peuples indo-européens: les Thraces, les Hellens, les Illyriens, cf. E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, Paris, 1969, p. 209-276.

un centre de rayonnement; elle reçoit de dehors également, mais d'après son fonctionnement et son essence, elle doit filtrer toutes les influences.

Nous retrouvons des détails, des éléments de la confrérie de garçons dans les rites d'enterrement de jeunes de deux sexes non-mariés, dans les rites de noce, dans les sociétés de danses (Călușari et autres), dans les sociétés para-militaires déjà citées, ou des hommes mariés, dans le rite de la "couronne de blé" de la fin de la moisson (Ährenkranz) et jusque dans les genres poétiques.

Voici une esquisse avec les éléments fondamentaux qui constituent la confrérie par lesquels on peut la comparer avec les confréries de jeunes archaïques: ⁴⁷

OCTAVIAN BUHOCIU

Université de Bochum.

⁴⁷ Nous donnons cette esquisse pour rendre plus facile la comparaison avec les confréries ethnographiques, voir dans ce sens, ROBERT LOWIE, op. cit., p. 243-315.